

ANGERS
CITÉ ÉDUCATIVE
MONPLAISIR



2021

ACTION
EN COURS

ACTION DE REMOBILISATION AUTOUR DU MARAÎCHAGE

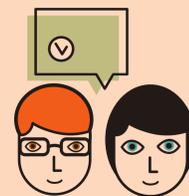
DURÉE
4-10 SÉANCES
MAXIMUM
SELON LES PARCOURS
DESSINÉS

PORTEUR DU PROJET

PUBLIC CIBLÉ | JEUNES (11-18 ANS)
DÉSCOLARISÉS OU EN GRANDES DIFFICULTÉS SCOLAIRES

MDS MAISON DÉPARTEMENTALE
DES SOLIDARITÉS

PARTENAIRES | COLLÈGE JEAN LURÇAT
ASSOCIATION SAUVEGARDE ENFANCE ADOLESCENCE
LE JARDIN DU PETIT ANJOU



OBJECTIFS |

- **Valoriser** les compétences du jeune.
- **Accompagner** la mise en projet du jeune.
- **Favoriser** des échanges sereins avec l'entourage du jeune.

DÉROULÉ |

À travers une **activité de maraîchage** au Jardin du Petit Anjou, un accompagnement est proposé aux jeunes sur plusieurs séances sous forme de **parcours individualisés**. Mis en place dans le cadre d'une action éducative à domicile ou d'une aide éducative ponctuelle, il permet au jeune de **consolider ses compétences et d'en acquérir de nouvelles**. À la fin de chaque séance, le jeune repart avec un panier de légumes, afin que ses proches voient, comprennent et valorisent son travail. Le projet terminé, **l'accompagnement est poursuivi** avec les éducateurs de prévention de l'Association sauvegarde enfance adolescences (ASEA), afin de soutenir le jeune dans son parcours de formation.

5 367 €
BUDGET PRÉVISIONNEL

2 720 €
SUBVENTION
CITÉ ÉDUCATIVE

PUBLIC TOUCHÉ

3 JEUNES
DE MONPLAISIR
ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

TÉMOIGNAGE

« L'expérimentation de cette action est intéressante, car la mise en projet du jeune est possible à condition qu'il se rassure dans la relation éducative avec le professionnel et les maraîchers. »

Anthony Fardeau, coordinateur de la MDS

LE PROJET A PERMIS |

- Au jeune, de **bénéficier d'un accompagnement** et d'un soutien sur les questions de son orientation et sur les compétences à acquérir ou à consolider, afin de s'intégrer scolairement ou professionnellement.
- **Un temps d'échanges** avec les jeunes avec comme support l'activité de maraîchage.
- **L'ouverture vers de nouveaux métiers** : avec la découverte de la permaculture et des valeurs qui en découlent.
- **La possibilité d'une expérience de réussite** pour le jeune.

CONDITIONS DE RÉUSSITE |

- **Création d'un vrai partenariat** avec le Jardin du Petit Anjou qui accueille des jeunes à besoins spécifiques.
- **Repérage de jeunes en difficultés** ou en déscolarisation par les partenaires.
- **Implication réelle des jeunes** dans le projet.
- **Création d'un lien de confiance** avec le jeune, afin qu'il soit réceptif au projet.



© Anthony Fardeau

PERSPECTIVES

- **Ouvrir l'action à l'ensemble des partenaires (autres établissements, maisons de quartier...), afin qu'ils orientent des jeunes vers la MDS.**
- **Développer un partenariat avec la Régie de quartier pour cette action.**